

Standard ORDERS OPTO v34

*Commande électronique de verres  
1re partie: entête et résumé*

Version: 1.4 (Internal Standard)  
Auteur: Jean-Christophe Leroy  
Date: 15.03.2007



## Validation

Validation – Révisions		
Date	Version	Comité de validation
07.10.2005	0.4	Comité technique pour distribution dans l'association
24.10.2005	1.0	Comité technique pour distribution hors de l'association
22.11.2005	1.1	Comité technique et Conseil d'Administration pour normalisation AFNOR
08.01.2006	1.2	Correcteur

## Historique des révisions

Historique				
Date	Version	Auteur	Action (pages)	Sujet
15.02.04	V0.1	JL Levesque	Toutes les pages	Version initiale en anglais proposée en Committee Draft (ISO CD 16033).
18.05.05	V0.2	JC Leroy	Toutes les pages	Traduction partielle du document en français. Ajouts de clarification.
26.06.05	V0.3	JC Leroy	Toutes les pages	Finalisation de la traduction et adjonction des champs du format OPTO34.
04.10.05	V0.4	JC Leroy	Toutes les pages	Draft final pour validation par l'Association EDI-Optique.
24.10.05	V1.0	JC Leroy	p. 8	Ajouts des nouveaux codes de logiciels Version finale.

19.11.05	V1.1	JC Leroy	Toutes les pages	Corrections d'erreurs mineures de libellé et de # de données (données #384, #335, #194). Ajouts de références catalogue monture (données #393, #394, #395). Ajouts de données techniques supplémentaires (#396, #397). Ajouts des références aux numéros de segment EDIFACT. Réorganisation de la séquence des données conformément au message EDIFACT. Ajout de la table des segments.
08.01.06	V1.2	JC Leroy	Toutes les pages	Corrections orthographiques, typographiques et de mise en page. Remplacement du numéro de donnée #390 par #398 pour éviter un doublon.
24.07.06	V1.3	JC Leroy	Toutes les pages	Correction mineurs. Allongement de la donnée #385, précision de la donnée #366,
14.12.06	V1.4	JC Leroy	Toutes les pages	Modification de la présentation et découpage du document en plusieurs parties.

## Document de référence

Documents				
Date	Version	Auteur	Nom du document	Titre
03.06.99	V1.0	JL Levesque	16033-2.doc	ISO/CD 16033 Ophthalmic optics and instruments — Information interchange for commercial transactions in the field of Ophthalmic optics — Part 1: Spectacle lenses: prescription

## Termes et acronymes

Termes et acronymes	
Terme	Description
Donnée	Une donnée est un champ dans le message. Chaque donnée est identifiée par un numéro de donnée unique dans le message.
Dictionnaire de données	Le dictionnaire de données recense et définit toutes les significatives (métier) présentes dans le message.
OPTO	Tous les standards développés par EDI-Optique sont dits «OPTO»
ORDERS	L'ORDERS est un format standard de commande. Le format ORDERS a, à l'origine été défini par une organisation des Nations Unies appelée UN/EDIFACT.

## Table des Matières

<b><u>1</u></b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b><u>6</u></b>
1.1	But du document	6
1.2	Structure du document	6
1.3	Lecture du document	6
1.4	Précisions sur le dictionnaire de données	7
<b><u>2</u></b>	<b><u>ORGANISATION DU MESSAGE ORDERS</u></b>	<b><u>8</u></b>
<b><u>3</u></b>	<b><u>DICTIONNAIRE DE DONNEES</u></b>	<b><u>10</u></b>
3.1	En-tête du document	10
3.2	Description du corps de commande	20
3.3	Description de la ligne résumé	20
<b><u>4</u></b>	<b><u>REFERENCES</u></b>	<b><u>22</u></b>
<b><u>5</u></b>	<b><u>REMERCIEMENTS</u></b>	<b><u>23</u></b>

# 1 Introduction

## 1.1 But du document

Le but de ce document est de décrire le contenu de l'entête et du résumé de la commande électronique de verres ophtalmiques.

La 2<sup>e</sup> partie du standard ORDERS OPTO v34 décrit le contenu du corps de la commande électronique de verres de prescription.

La 3<sup>e</sup> partie du standard ORDERS OPTO v34 décrit le contenu du corps de la commande électronique de verres de réapprovisionnement.

## 1.2 Structure du document

Ce document a pour objectif de présenter le catalogue de données de la commande.

Ce document est organisé comme suit:

- Le chapitre 2 décrit la structure le message de commande.
- Le chapitre 3 est le dictionnaire des données du message.
- Le chapitre 4 liste les références.

## 1.3 Lecture du document

Le message de commande ORDERS OPTO v34 est composé de nombreuses données significatives. Chaque donnée est identifiée par un numéro unique précédé par le signe «#». Les données sont toutes listées dans le chapitre 3.

Le présent document décrit le message ORDERS OPTO v34. Ce message n'est en fait qu'une évolution du message ORDERS OPTO v33. Afin de facilement identifier les modifications de codifications apportées à des données entre les versions v33, et v34, ces modifications sont surlignées **en bleu** pour être mises en évidence. Les adjonctions sont, quant à elles, facilement repérables grâce à une coloration des lignes du tableau.

## 1.4 Précisions sur le dictionnaire de données

Le tableau qui décrit le dictionnaire de données adopte la structure standard suivante:

Colonne	Description
D #	Contient le numéro unique de la donnée
M / O	Précise le statut de la donnée, à savoir si elle est obligatoire (M), si elle est facultative (O) et (C) si elle est conditionnelle. Les données conditionnelles sont des données dont le caractère obligatoire ou facultatif dépendant d'une autre donnée du message.
Libellés	Précise le nom de la donnée. Les nom sont choisis de manière explicite mais il sont relativement courts
Segment et qualifiant	Précise la référence à la donnée dans le format EDIFACT ainsi que les valeurs du ou des qualifiant si nécessaire.
Type	Le type de la donnée peut être numérique (N) ou alphanumérique (AN)
Longueur	La longueur peut être soit une longueur fixe, soit une longueur variable. Les longueurs variable sont précédées de «...». Ainsi «...9» désigne une longueur variable de 9 caractère ou moins.
Dépendance	Précise la condition qui rend une donnée conditionnelle soit obligatoire, soit facultative.
Commentaires	Le commentaire précise l'usage et la codification de la donnée.

## 2 Organisation du message ORDERS

La commande se compose de six niveaux:

En-tête	ENT
Ligne de paramètres pour chaque porteur de lunette ophthalmique (prescription et services)	«G00»
Sous-ligne pour les paramètres de correction pour chaque œil	«G10», «G11»
Sous-ligne pour les paramètres de taille/montage pour chaque œil	«G19», «G29»
Sous-ligne pour les paramètres de monture et données nécessaires au montage des verres (avec les données de forme)	«G90»
Résumé/Pied de commande	«R20»

Il est important de noter que:

- toute commande est identifiée par la donnée #4;
- une commande peut contenir une ou plusieurs références à des dossiers clients (chaque ligne de commande identifiée par la donnée #57 contient une référence de dossier dans la donnée #67. Noter que la référence de dossier n'est utilisée que pour faciliter le traitement manuel de l'information avec l'opticien);
- chaque ligne de commande contient 1 ou 2 lignes de détails de l'œil identifiées par la donnée #74;
- chaque ligne de commande contient au plus 2 lignes de taille/montage (une pour chaque œil) identifiées par la donnée #174;
- chaque ligne de commande contient au plus 1 ligne de monture identifiée par la donnée #163.

L'ordre des informations dans le fichier EDIFACT est séquentiel. On aura donc, par exemple, dans un fichier de commande:

#4 = 3456	numéro de commande
#57 = 1	numéro de ligne de commande
#67 = Albert.234	référence de dossier
#74 = 2	sous-ligne œil droit
#74 = 3	sous-ligne œil gauche
#174 = 4	sous-ligne taille/montage œil droit
#174 = 5	sous-ligne taille/montage œil gauche
#74 = 6	sous-ligne monture
#57 = 7	numéro de ligne de commande

#67 = Toto.12	référence de dossier
#74 = 8	sous-ligne œil droit
#174 = 9	sous-ligne taille/montage œil droit

Certains éditeurs choisissent de ne gérer qu'une seule ligne de commande au sein d'une commande, mais cela n'est en rien une obligation.

Il est important de noter que lorsqu'un seul fichier ORDERS contient plusieurs commandes (pour un porteur), ces commandes peuvent faire partie d'une offre commerciale mais ce n'est pas systématiquement le cas. Pour indiquer une offre commerciale, il est nécessaire d'utiliser les données #374 et #351.

### 3 Dictionnaire de données

#### 3.1 En-tête du document

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
#1	M	Code d'identification de l'enregistrement		AN	3		Code d'identification de l'en-tête de la commande = «ENT». Noter que cette donnée ne se retrouve pas dans le fichier EDIFACT.
#2	O	Numéro d'identification de l'interchange	UNB	AN	..14		Cette donnée est générée par le logiciel de traduction en EDIFACT. Ce numéro d'interchange est unique par expéditeur. Il est attribué de manière séquentielle.  Il correspond au numéro de fichier EDIFACT. Il constitue un critère précieux pour les recherches ultérieures.
#272	O	Indicateur de test	UNB	AN	1		«0 ou en blanc» = commande réelle, «1» = commande de test.

<sup>1</sup>«D» = data (donnée)

<sup>2</sup>«M» = mandatory (obligatoire), «O» = optional (optionnel)

<sup>3</sup>«:» = donnée qualifiante, «avec» = segment qualifiant. Noter que la référence au segment EDIFACT (voir table des segments) est indiquée entre parenthèses (Sxxxx)

<sup>4</sup>«AN» = alphanumerical (alphanumérique), «N» = numerical (numérique)

<sup>5</sup>«n» = fixed length (longueur fixe), ..n = up to n characters (longueur variable jusqu'à «n» caractères)

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
#3	M	Code identifiant le logiciel de l'émetteur	UNB	AN	..14		<p>Code d'identification du logiciel de gestion de l'émetteur de la commande. Seules les majuscules sont autorisées.</p> <p>On prendra soin d'associer au nom du logiciel son numéro de version.</p> <p>La version 123 du logiciel «ABC» est notée «ABC.123». La version du logiciel permet d'effectuer des corrections systématiques lorsque l'origine d'une erreur a été identifiée.</p> <p>La liste suivante des codes n'est pas exhaustive. Le lecteur remarquera que certain logiciel n'indique pas le numéro de version en dépit des recommandations.</p> <p>ABC.XXX          APOLLO.XXX          ASPE          ATOL.XXX          CIBA.XXX          CODIR.XXX          CRISTALLIN.XXX          EXEC.XXX          EURONET.XXX          IFA.XXX          INDO.XXX          INFO.XXX          IPRO</p>

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
							IRI ISS.XXX KARSTADT.XXX LEONARD.XXX LEONARDOPS LG3 LOH.XXX O2K01 OCS.XXX OPSYS.XXX OPTIMUM.XXX OPTOVISION.XXX RODENSTOCK.XXX RUPP.XXX STRATEMEYER.XXX VERTICAL WECO.XXX WETZLICHT.XXX ZEISS.XXX
#4	M	Numéro de commande	BGM (S0020) avec 21 ou 105 ou 311	AN	..15		C'est le numéro de commande de l'acheteur. Il est attribué généralement par le logiciel de gestion de point de vente.  Attention: ne pas le confondre avec le numéro de commande du fournisseur. Ce numéro de commande doit être conservé dans les applications de gestion du fournisseur, car il sert de références aux messages suivant la commande, tels la confirmation, le bulletin de livraison ou encore la facture. C'est grâce à ce numéro que

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
							l'application du client pourra identifier la commande d'origine.
#5	M	Type de commande	BGM (S0020) avec 21 ou 105 ou 311	AN	..3		<p>«21» = demande de calcul (non utilisé). «105» = nouvelle commande. «311» = demande de devis (non utilisé).</p> <p><b>Règles de gestion</b> «21» = demande de calculs d'optimisation (épaisseur, poids, etc.) de l'opticien à son fournisseur. Le retour par EDI de toutes les données techniques issues des calculs n'est pas encore défini. «105» = commande ferme et définitive. «311» = demande de devis, délais, possibilité de fabrication. Les deux dernières options font normalement l'objet d'une confirmation de commande de la part du fournisseur (ORDRSP).</p>
#6	M	Date de commande	DTM (S0030) avec 4	N	12		<p>Cette date est la date à laquelle la commande est validée dans le logiciel de gestion de point de vente.</p> <p>Format: CCAAMMJJHHMM</p> <p>Exemple: 199510151620 = 15 octobre 1995, à 16h20</p>
#280	M	Date de transmission de la commande électronique	UNB	N	8		<p>Cette date est générée par le logiciel de communication EDI de l'opticien ou du distributeur.</p> <p>Format: CCAAMMJJ</p>

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
							Exemple: 19951015 = 15 octobre 1995
#281	M	Heure de transmission de la commande électronique	UNB	N	4		Cette heure est générée par le logiciel de communication EDI de l'opticien ou du distributeur  Format: HHMM  Exemple: 1620 = 16h20
#7	O	Commentaire général	FTX (S0070) avec AAG	AN	..70		Attention, cette donnée ne peut pas faire l'objet d'un traitement automatisé. Aussi, cette donnée n'est-elle qu'un commentaire, qui demandera une intervention humaine pour son traitement.
#8	M	Code du donneur d'ordre	NAD (S0120) avec BY	AN	..14		Code de l'émetteur de la commande.
#234	C	Qualifiant du code du donneur d'ordre	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Donnée #8	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code client du fournisseur attribué par le fournisseur. «YZX» = code d'identification national (SIRET). «ZZY» = code EDI-Optique (numéro attribué par l'Association EDI-Optique à tous les magasins d'optique en France).
#195	O	Code pays	NAD (S0120) avec BY	AN	2		Code pays de l'acheteur.  Table des pays en deux positions alphanumériques ISO3166. (Voir section 4 pour références exactes.)  Cette donnée est obligatoire dans tous les cas si la donnée #264 n'a pas «167» pour valeur.

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
#9	O	Nom de personne	CTA (S0120) avec OC	AN	..15		Nom d'une personne de contact chez l'émetteur de la commande en cas de problème avec cette dernière.
#10	O	Numéro de téléphone, e-mail, N° X400	COM (S0230) avec TE ou TM ou XF	AN	..25		Numéro de téléphone ou e-mail, ou N° X400 de la personne de contact (par ex.: ligne directe du service des ventes, département, etc.).
#11	M	Code du fournisseur	NAD (S0120) avec SU	AN	..14		Code du fournisseur.
#235	C	Qualifiant du code du fournisseur	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Donnée #11	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code attribué par le logiciel de gestion de point de vente au fournisseur. «YZX» = code d'identification national (SIRET). En France seulement.
#12	O	Code de l'entreprise à livrer	NAD (S0120) avec ST	AN	..14		Cette donnée n'est renseignée que si l'entreprise livrée est différente de celle qui émet la commande ou de son site livré par défaut. Cette information s'applique à l'ensemble de la commande.
#236	C	Qualifiant du code de l'entreprise à livrer	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Donnée #12	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code attribué par le fournisseur à l'entreprise à livrer.  «YZX» = code d'identification national (SIRET). «ZZY» = code EDI-Optique (numéro attribué par l'Association EDI-Optique à tous les magasins d'optique en France).
#196	O	Adresse	NAD (S0120)	AN	..35	Donnée #12	Le cas échéant, l'adresse complète peut être

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
			avec ST				renseignée sur plusieurs lignes. 1 <sup>re</sup> ligne
#197	O	Adresse	NAD (S0120) avec ST	AN	..35	Donnée #196	2 <sup>e</sup> ligne
#198	O	Adresse	NAD (S0120) avec ST	AN	..35	Donnée #196	3 <sup>e</sup> ligne
#199	O	Ville	NAD (S0120) avec ST	AN	..35	Donnée #12	
#200	O	Code postal	NAD (S0120) avec ST	AN	..9	Donnée #12	
#201	O	Pays	NAD (S0120) avec ST	AN	2	Donnée #12	Code pays de l'entreprise à livrer.  Table des pays en deux positions alphanumériques ISO3166. (Voir section 4 pour références exactes.)
#337	O	Nom de l'entreprise de transport	NAD (0120) avec CA	AN	..35		Nom de l'entreprise de transport.  Le nom du transporteur permet notamment aux centrales logistiques de choisir le transporteur parmi une liste prédéterminée et selon un accord cadre avec le fournisseur.
#13	O	Code de l'entreprise à facturer	NAD (S0120) avec AA	AN	..14		Cette donnée est renseignée lorsqu'un client dispose de plusieurs comptes de facturation chez le fournisseur. Ces différents comptes correspondent le plus fréquemment à des conditions commerciales différentes.
#237	C	Qualifiant du code de l'entreprise à facturer	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Données #13	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code attribué par le fournisseur à l'entreprise à facturer. «YZX» = code d'identification national (SIRET).

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
							«ZZY» = code EDI-Optique (numéro attribué par l'Association EDI-Optique à tous les magasins optiques en France).
#14	O	Code de l'entreprise qui effectuera le paiement	NAD (S0120) avec PL	AN	..14		Cette donnée est renseignée lorsque l'entreprise qui effectue le paiement est différente de l'entreprise qui émet la commande.
#38	C	Qualifiant du code de l'entreprise qui effectuera le paiement	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Donnée #14	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code client attribué par le fournisseur à l'entreprise qui effectuera le paiement. «YZX» = code d'identification national (SIRET). «ZZY» = code EDI-Optique (numéro attribué par l'Association EDI-Optique à tous les magasins d'optique en France).
#15	O	Adresse de transit du message	NAD (S0120) avec IB	AN	..14		Adresse du système par lequel le message doit transiter. Cette adresse est utilisée par exemple en cas d'intermédiation par un groupement. Exemple: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si les commandes à destination des fournisseurs doivent être d'abord envoyées au groupement auquel appartient un opticien et que ce groupement ne consolide pas les commandes de ses adhérents (mode «ricochet»), c'est l'identifiant du groupement qui apparaît ici, au départ de chez l'opticien.</li> <li>• S'il existe un concentrateur technique cette donnée doit être renseignée par le concentrateur.</li> <li>• Si Rupp + Hubrach installe un seul site de traitement des commandes en Allemagne, et pour l'ensemble de l'Europe, le code du</li> </ul>

D # <sup>1</sup>	M/O <sup>2</sup>	Libellés	Segment et qualifiant <sup>3</sup>	Type <sup>4</sup>	Longueur <sup>5</sup>	Dépendance	Commentaires
							fournisseur sera celui de R+H Allemagne pour les clients allemands, R+H Danemark pour les clients danois, etc. En revanche, la donnée #15 comportera toujours l'identifiant du site allemand.
#239	C	Qualifiant de l'adresse de transit du message	NAD : 167 NAD : 100 (S0120)	AN	..3	Donnée #15	«167» = numéro TVA intracommunautaire. «100» = code attribué par le fournisseur au transitaire du message. «YZX» = code d'identification national (SIRET).
#16	O	Devise	CUX (S0290) avec 2	AN	..3		Devise de référence pour l'ensemble de la commande. Par défaut, les interchanges nationaux sont libellés en devise nationale.  Les codes de devise sont listés dans la table ISO 4217 des monnaies sur trois positions alpha-numérique. (Voir section 4 pour références exactes.)
#17	O	Commande cadencée?	SCC (S0590) avec 4	AN	1		Valeur binaire: «0» = non «1» = oui  Indique par exemple l'association à une «commande annuelle» en usage dans notre communauté. Les opticiens et les groupements négocient leur prix sous forme d'un contrat de volume annuel unique, si bien qu'il n'est pas nécessaire de faire référence à un numéro de commande ou à un numéro de contrat spécifique.

### 3.2 Description du corps de commande

La description du corps du message OPTO v34 est disponible dans:

- La 2<sup>e</sup> partie du standard OPTO v34 pour les verres de prescription
- Le 3<sup>e</sup> partie du standard OPTO v34 pour les verres de réapprovisionnement

### 3.3 Description de la ligne résumé

Cet enregistrement est optionnel quand les prix ne sont pas gérés.

D # <sup>6</sup>	M/O <sup>7</sup>	Libellés	Segment et qualificateur <sup>8</sup>	Type <sup>9</sup>	Longueur <sup>10</sup>	Dépendance	Dépendance
#192	O	Code d'identification de l'enregistrement		AN	3		Identification récapitulative = «R20». Noter que cette donnée ne se retrouve pas dans le

<sup>6</sup>«D» = data (données)

<sup>7</sup>«M» = mandatory (obligatoire), «O»= optional (optionnel)

<sup>8</sup>«:» = donnée qualificateur, «avec» = segment qualificateur. Noter que la référence au segment EDIFACT (voir table des segments) est indiquée entre parenthèses (Sxxxx)

<sup>9</sup>«AN» = alphanumerical (alphanumérique), «N»= numerical (numérique)

<sup>10</sup>«n»= fixed length (longueur fixe), ..n = up to n characters (longueur variable jusqu'à «n» caractère)

							fichier EDIFACT.
#193	O	Total net hors TVA	MOA (S2100) avec 116	N	..18		Format 9(16)V99.
#194	O	Total des quantités	CNT (S2110) avec 23	N	..14		Somme des quantités des lignes de commande pour chaque œil.

## 4 Références

Le message est fondé sur les normes suivantes:

- Spécification du message «ORDERS»  
[http://www.unece.org/trade/untidd/d96a/trmd/orders\\_t.htm](http://www.unece.org/trade/untidd/d96a/trmd/orders_t.htm)
- Table des pays ISO 3166  
<http://www.iso.ch/iso/en/prods-services/iso3166ma/02iso-3166-code-lists/list-fr1.html>
- Table des codes de monnaie ISO 4217  
[http://en.wikipedia.org/wiki/ISO\\_4217](http://en.wikipedia.org/wiki/ISO_4217)
- Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS)  
[http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/nomenclatures/prof\\_cat\\_soc/html/L03\\_N4.HTM](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/prof_cat_soc/html/L03_N4.HTM)
- Optique ophtalmique — Montures de lunettes — Système de mesure et terminologie ISO 8624

## 5 Remerciements

L'Association EDI-Optique remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à la révision de ce document.